

COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 JUN 2023

OBJET : SUBVENTIONS DU BUDGET OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL AUX ASSOCIATIONS

DE 2023- 037

Nombre de conseillers

En exercice : 60 Quorum : 31
Présents : 22
Absents : 22
- dont ayant donné pouvoir : 16
Votants : 38
-dont « pour » : 37
-dont « contre » : 0
- Abstentions : 1
- Non participations : 0

Le jeudi 15 juin 2023 à 16h00,
le conseil communautaire de la Communauté de Communes Pasquale Paoli, convoqué le 09 juin 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

Présents :

ACQUAVIVA François BERTINI Jean Marcel BRIGNOLE Jean COGNETTI TURCHINI Catherine COGNETTI Vincent COSTA Jacques	FERRARI Blaise GIUDICELLI Jean NASICA Pierre OLMETA Pierre ORSINI François	ORSONI Pierre RENUCCI Franck ROCCHI Ange Toussaint SALICETI Nicolas SARGENTINI François SOUSTRE Frédéric	TADDEI Pierre TAFANELLI Jean Baptiste TOMASINI Jacques André VENTURINI Simon VESPERINI Clara
--	--	---	--

Absents avant donné pouvoir :

ACQUAVIVA Mathieu (à Acquaviva François) ALBERTINI Lucie (à Venturini Simon) ALBERTINI -COLONNA Nicolette (à Cognetti-Turchini Catherine) BARTOLI Marc (Ferrari Blaise)	BRUNEL Jean Pierre (Taddei Pierre) BRUSCHINI Pierre (à Orsoni Pierre) CASANOVA David (à Brignole Jean) CASAROMANI Marie Thérèse (à Cognetti Vincent)	FRANCESCHETTI Bernard (à Olmata Pierre) GERONIMI Pierre Marie (à Vesperini Clara) GUIDICELLI Mathieu (à Sargentini François) MORACCHINI Christian (à Costa Jacques)	NEGRONI Jérôme (à Soustre Frédéric) PASQUALINI Jean-Félix (à Tomasini Jacques André) SIMONPIERI Maria Catherine (à Tafanelli Jean-Baptiste) VINCENSINI Augustin (à Renucci Franck)
--	---	--	---

Absents :

ALBERTINI Pierre François ANTONIOTTI Serge BERNARDI François Albert CIATTONI Michel COSTA Lucien	FILIPPI Jean François GIAMARCHI Jean Marc GILLET VITTORI Stéphane GUIDICELLI Maria LECA Jacques LESCHI Pierre	MARIANI Mathieu MARTINETTI Antoine MAESTRACCI Jean Félix PACCIONI Sylvestre PASQUALINI Gilles POLIDORI Christiane	POLIDORI Michel RENUCCI Jean ROSSI Alexandre SALVIANI Pierre Paul SIMONPIETRI Antoine
--	--	--	---

SECRETAIRE DE SEANCE : CATHERINE COGNETTI TURCHINI

LE QUORUM N'AYANT PAS ÉTÉ ATTEINT LORS DE LA SÉANCE DU 09 JUN 2023, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ÉTÉ DE NOUVEAU CONVOQUÉ LE JEUDI 15 JUN 2023 À 16H00 ET PEUT DÉLIBÉRER VALABLEMENT SANS CONDITION DE QUORUM.

Monsieur le Président expose au conseil communautaire les différentes demandes de subventions des associations et des foires de l'intercommunalité.

Considérant la compétence du développement culturel et sportif qui attribue une aide logistique et financière à la mise en place de manifestations telles que les foires, les trails, biathlons et triathlons,

Monsieur le Président propose d'attribuer les subventions comme suit :

- A Santa di U Niolu (Casamaccioli) : 8 000 €
- Scontru di u Vinu d'Erbaghjolu (Erbajolo) : 3000 €
- A fiera di a Caccia e di a pesca (Ponte Novu) : 3000 €
- Associu Spurtivu a Paolina (Morosaglia) : 500 €
- Association I corsulinchi (Cambia) : 500 €
- Associu SFIDA HONESTUM : 500 €

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

02B-200073138-20230615-2023-037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/06/2023

Affichage : 22/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Conseil communautaire après en avoir délibéré décide :

Par 37 voix Pour 0 Contre 1 Abstention

(Mr Brignole Jean ne prend pas part au vote car il est président de l'association « a fierà di a caccia e di a pesca »)

- D'attribuer les subventions aux foires et associations citées ci-dessus
- D'inscrire ces subventions au budget 2023 pour une somme totale de 15 500 €
- Autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier

*Les signatures sont au registre des délibérations,
Omessa, le 15/06/2023*

Le Président François SARGENTINI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20230615-2023-037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/06/2023

Affichage : 22/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

